



HAL
open science

Venir voir les animaux: faune sauvage et développement des territoires touristiques

Christian Pihet

► **To cite this version:**

Christian Pihet. Venir voir les animaux: faune sauvage et développement des territoires touristiques. |
Tourisme et territoires, Sep 2007, Mâcon, France. halshs-00202432

HAL Id: halshs-00202432

<https://shs.hal.science/halshs-00202432>

Submitted on 6 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christian PIHET

UMR ESO, Université d'Angers

Venir voir les animaux : faune sauvage et développement des territoires touristiques

Longtemps peu étudiées par les géographes français, les inscriptions territoriales et sociales des animaux sont désormais présents dans nombre de travaux récents (BLANC, 2000, de PLANHOL, 2004 BENHAMMOU, 2004). Cet intérêt fait écho aux préoccupations croissantes relatives aux équilibres écologiques et au maintien de la biodiversité. A cet égard, le développement récent et massif de l'écotourisme – environ le tiers des touristes internationaux (NEWSOME, DOWLING, MOORE, 2005) – semble pouvoir conjuguer la préservation des espaces naturels avec la rentabilité économique.

La faune sauvage constitue, de toute évidence, une composante essentielle de cet écotourisme tant il apparaît que les animaux sont à la fois des marqueurs significatifs de la « nature » mais également qu'ils fascinent les visiteurs, pour la plupart urbains, car ils peuvent représenter à leurs yeux, le « Jardin d'Eden » perdu. Depuis le XIX^{ème} siècle, on assiste donc à la mise en place de parcs et de réserves, qui sont des territoires de préservation et de vision. Leur fréquentation croît de façon continue et parallèlement, dans les pays développés, en dehors de ces territoires, ont déjà eu lieu des expériences de réintroduction d'animaux disparus, comme le lynx dans les Vosges ou le loup dans les Appalaches. Dès lors, résultant des flux croissants de visiteurs se déplaçant pour observer les animaux dans leurs milieux « naturels » les auteurs anglo-saxons ont défini le concept de « *wildlife tourism* ».

Ce texte propose donc d'examiner les effets territoriaux découlant du succès du « tourisme animalier » en formulant quelques questions. Comment définir et organiser ces espaces de façon à préserver les équilibres biologiques et la croissance économique ? Quels sont les intérêts et les rôles respectifs des acteurs publics et privés et des communautés locales ? Quels sont les bénéfices que ces dernières peuvent espérer en tirer ? Quelles perspectives, quel avenir, sont à envisager pour ces territoires du tourisme naturel ? La limitation du débat à l'espace français conduisant le plus souvent à la polémique et à l'impasse, il sera donc question d'exemples pris ailleurs en Europe, en Amérique et également dans les pays du « Sud ».

Il s'agira d'abord de préciser les caractéristiques et le rôle du tourisme animalier, puis d'examiner les acteurs et les stratégies spatiales proposées pour la croissance de cette activité, enfin d'analyser brièvement les compatibilités entre la préservation de la faune et le développement touristique des territoires « de nature » en fournissant quelques éléments de perspectives.

Le tourisme animalier et ses territoires

Selon les définitions habituelles, le tourisme animalier se caractérise par des interactions visuelles et physiques avec des animaux « sauvages » - en fait à l'état de nature- vivant dans leurs milieux habituels. Les jardins zoologiques et leurs extensions récentes, les « parcs de vision », souvent situés à proximité des centres touristiques, n'en font pas partie. Les interactions sont très variées, allant de l'observation passive et distanciée de la faune jusqu'à la chasse. Par ses localisations préférentielles dans les espaces préservés, le tourisme animalier partage la plupart des objectifs de l'écotourisme, à savoir par exemple, ses dimensions éducatives et l'intérêt pour la conservation de la biodiversité.

De fait, le tourisme animalier est une pratique ancienne, plutôt d'abord réservée aux élites sociales. On peut inclure ainsi les expéditions de chasse au tigre des nobles anglais dans leurs possessions indiennes ou, plus pacifiquement, la formation des sociétés ornithologiques. Dès 1912, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) avait impulsée la création de la réserve bretonne des Sept-îles¹. Si l'on excepte les chasses, qui représentent une fraction limitée et progressivement déclinante de ce tourisme, le souci d'observer puis de préserver des espèces forme le cœur du tourisme animalier. Il s'inscrit donc par conséquence dans un objectif de maintien en l'état des écosystèmes ou tout au moins d'une part notable de ceux-ci grâce au système des réserves.

Depuis les années 1980, l'accroissement du nombre des touristes animaliers et des lieux fréquentés est considérable, tendant à le transformer, en Amérique du nord par exemple, en une pratique de masse. Ainsi il y a une vingtaine d'années, le port de Kaikoura en Nouvelle Zélande recevait annuellement 6000 visiteurs venus observer les baleines. Les estimations actuelles chiffrent ce nombre à près de 90 000. Aux États-Unis, l'organisation « *Ecotourism society* » évalue pour 2005 le nombre de touristes « animaliers » à plus de 75 millions, dont près de 20 millions ont quitté leurs domiciles pendant plusieurs jours pour observer des oiseaux. Cette société produit également une extrapolation mondiale qui souligne que la motivation d'observer la faune est présente chez 20 à 30 % des touristes internationaux², soit entre 150 et 250 millions de personnes. L'administration d'état du tourisme chinois indique que d'après une enquête portant sur plus d'une centaine de réserves naturelles, les trois-quarts d'entre elles ont développé des activités touristiques autour des animaux.

Les effets économiques sont considérables. L'écotourisme représenterait au total un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de dollars par an.

En réponse à ce succès, de nombreuses associations gouvernementales et privées ont été créées afin de coordonner les initiatives, conserver la biodiversité et développer les opportunités économiques issues de ce tourisme. Aux États-Unis, où l'observation animale est devenue la première activité de loisirs d'extérieur, un partenariat public-privé a abouti en 1990 à créer la « *Watchable Wildlife Initiative* » destinée à organiser ce tourisme et à l'insérer dans les chartes du développement durable. En Ecosse, le « *Tourism and Environment Forum* » regroupe des professionnels et les collectivités territoriales dans le même objectif.

Néanmoins, cette expansion pose la question des limites de l'extension du cadre spatial de ce tourisme. Si les touristes sont de plus en plus nombreux à souhaiter « voir » les animaux, la croissance démographique planétaire tend, elle, à réduire les écosystèmes « naturels ». L'urbanisation, la quête des ressources naturelles et la mise en culture de nombreuses surfaces forestières bouleversent les équilibres et fragilisent des espèces ancrées immuablement dans certains écosystèmes. Il en va ainsi pour les tigres en Inde, de plus en plus contenus dans des réserves étroites ou pour les derniers rhinocéros à Sumatra dont l'habitat recule devant l'exploitation forestière.

En fait, l'analyse géographique montre que les situations varient considérablement d'une aire culturelle à une autre. En Europe occidentale et en Amérique du nord, les faibles densités rurales, notamment en montagne, favorisent le retour des friches et des forêts. En France, la superficie boisée est passée de 20 à 30 % en moins d'un siècle. En parallèle, la régulation des chasses, les mesures de protection et le développement d'un élevage extensif ont considérablement facilité le retour des ongulés – chevreuils, bouquetins – et ultérieurement la renaissance relative de leurs prédateurs comme le loup et dans une moindre mesure, le lynx. La faune sauvage est désormais majoritairement implantée en dehors des parcs et des réserves. Il s'ensuit qu'en France les loups, d'abord réapparus dans le parc du Mercantour occupent actuellement des espaces bien plus vastes, à l'échelle de la chaîne alpine, avec des incursions en cours dans les Pyrénées et dans le Massif central comme l'indique la carte ci-après. D'autre part, au nom de la biodiversité, les

pouvoirs publics ont initié un programme de renforcement des ours dans les Pyrénées en dépit d'oppositions locales sur lesquelles nous reviendrons. En effet, l'accroissement de la faune soulève, y compris dans les milieux faiblement peuplés, des conflits d'utilisation de l'espace. Par exemple, les agriculteurs se plaignent des dégâts occasionnés à leurs cultures par les cervidés et les sangliers.

En revanche, dans les pays des « Sud », ce sont les parcs, établis par les colonisateurs et au début des indépendances, qui abritent et protègent une faune en constant recul devant la mise en culture de leurs territoires. Les exemples abondent qu'il s'agisse des singes des forêts équatoriales ou des grands félins en Afrique. Par ailleurs, le braconnage aux limites ou dans les réserves, fondé sur le commerce des peaux et des dépouilles, aggrave la situation.

Ici, le recul territorial des faunes sauvages risque donc d'entraver le développement du tourisme animalier. Or, dans ce contexte de revalorisation des animaux, les faunes tropicales et équatoriales représentent un atout considérable pour les stratégies touristiques visant à faire venir des visiteurs européens et nord-américains. Ainsi on estime au Kenya qu'un lion qui vit sept ans permet d'engranger 515 000 dollars en gains touristiques alors que sa peau n'a qu'une valeur marchande de 1000 dollars. Pour un éléphant qui peut vivre soixante ans, son rapport global est d'un million de dollars.

En définitive, en dépit des situations divergentes entre « nord et « sud », la question de la gestion et de l'ampleur des espaces à préserver est essentielle pour la pérennité de ce tourisme animalier. Il est alors nécessaire d'examiner dans ce cadre le rôle et les stratégies des différents acteurs.

Acteurs et modes de développement des « territoires de l'animal »

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le fait majeur est la demande de plus en plus forte de découverte de la faune dans des milieux à peu près « naturels ». Les acteurs fondamentaux sont donc ces touristes. Leurs profils ont évolué parallèlement à la croissance de leurs effectifs. Avant le « boom » de ce tourisme de nature, il s'agissait d'individus et de petits groupes, parfois de militants associatifs à l'instar de ceux adhérents de la LPO, généralement respectueux des habitudes de la faune, fréquemment issus de groupes sociaux favorisés et disposant d'une bonne éducation. La « massification » actuelle change ces données. Les visiteurs actuels n'ont généralement pas ni ces expériences ni cette culture. Ce sont des « novices », de purs touristes consommateurs et surtout leurs attentes sont différentes des visiteurs précédents. Ils souhaitent se tenir au plus près des animaux, les photographier et les filmer, voire les nourrir. Par ailleurs, ils restent sur place beaucoup moins longtemps. Il leur faut absolument « filmer » puis partir...

Comme ils sont également plus nombreux, ces demandes entraînent la création de véritables circuits organisés à l'intérieur des espaces avec comme risques, ceux de déranger et de perturber les mœurs des animaux. Ainsi la visite au crépuscule du parc sénégalais du Diawling tend à ressembler à un regroupement de canots à moteur, ce qui amène périodiquement les pélicans du cru à quitter leurs nids, brutalement et à intervalles dépendant du rythme des canots de touristes.

Les destinations géographiques évoluent également. Dans les années 1980, le tourisme animalier se cantonnait aux parcs des pays développés. Aujourd'hui, avec la baisse relative des tarifs aériens, c'est l'ensemble de la planète qui est concernée, notamment les réserves faunistiques des pays tropicaux. D'autant plus que les opérateurs touristiques internationaux proposent à leurs clientèles l'inclusion d'observations d'animaux « in situ » dans la plupart des circuits. Les parcs africains – réserve du Diawling et de Bandia au Sénégal, parc Kruger en Afrique du sud, - les territoires non protégés comme l'Amazonie péruvienne, les îles Galapagos et leur faune figurent désormais en bonne place dans les catalogues des « *tour operators* ». Enfin, ce tourisme a tendance à se dérouler dans les pays du Sud, maintenant tout au long de l'année, ce qui produit des incidences à la fois sur la vie des animaux et également sur les résidents et voisins humains de ces

espaces. En effet, l'allongement de la période touristique fait de l'accueil des visiteurs une activité quasi-permanente qui modifie à moyen terme la vie de ces communautés.

La littérature anglo-saxonne consacre d'assez nombreux travaux aux réactions des autochtones face aux effets du tourisme de nature³. Notons d'abord qu'il s'agit pour l'essentiel, aussi bien au Nord qu'au « Sud », de communautés rurales dont les activités traditionnelles sont assez fréquemment en déclin et surtout paraissent a priori moins directement rentables que l'accueil des touristes. Par exemple, les activités liées à l'observation animale rapporteraient 12 % des recettes globales annuelles des zones côtières rurales en Ecosse du nord, soit plus de 10 millions de dollars. Elles fourniraient en moyenne 5 emplois directs dans chacun des ports de départ des croisières « baleinières ».

Cependant, selon les sites, les réactions des communautés peuvent diverger. Dans les grands parcs de l'ouest nord-américain, les densités sont plutôt faibles et les populations limitées à celles qui vivent autour de l'élevage extensif. La protection ou la réintroduction des loups, pourvu qu'elle soit accompagnée d'indemnités en cas de dégâts, ne cause guère de trouble. Il en va autrement dans les Alpes françaises, anciennement peuplées, où la crise du pastoralisme se prolonge. Dans ce contexte, le « retour des loups » constitue la goutte d'eau supplémentaire qui révèle la profondeur de la crise. La réduction implicite du rôle des habitants à celui de spectateur des dommages, voire à celui de guide touristique, frappe dans leur estime de soi les éleveurs et leurs entourages pour qui le pastoralisme était une véritable civilisation. Il en résulte des réactions très dures, allant jusqu'au conflit comme dans les Pyrénées à propos de l'ours. Les autochtones qui acceptent d'accueillir et la faune et les touristes courent alors le risque d'être marginalisés comme ces éleveurs « bio » rejetés des estives pyrénéennes.

Dans les pays du Sud, où la crise rurale est plus aiguë, il semble que l'accueil des touristes soit bien moins problématique, évalué de façon plus positive par les communautés et soutenu fortement par les pouvoirs publics pour les recettes qu'ils en tirent. Les visiteurs, occidentaux pour l'essentiel, apportent des devises par l'emploi des guides locaux, par leurs achats de l'artisanat traditionnel, par les services qu'ils demandent, comme l'hébergement, la restauration et également qu'ils induisent comme la diffusion de l'électricité ou bien encore l'amélioration des routes conduisant aux parcs.

En fait, les auteurs anglo-saxons insistent sur le rôle-clé de ces communautés locales dans les projets de développement des territoires touristiques. Elles sont à la fois fournisseurs de services et de biens et bénéficiaires des emplois créés. Ces derniers permettant à certains de demeurer sur place alors qu'ils auraient du quitter les villages pour les métropoles. Cet engagement des communautés dans le tourisme animalier facilite aussi le maintien de styles de vie ruraux tout en les améliorant. Sont généralement cités à titre d'exemple l'engagement des paysans du Costa Rica et du Belize dans l'accueil des touristes visitant les réserves naturelles et les éleveurs Masai des hautes terres du Kenya, ou en France la constitution du « pays de l'ours » avec ses labels dans les Pyrénées centrales.

Néanmoins comme les travaux de Georges Cazes⁴ l'ont montré à propos du tourisme international, une part substantielle des bénéfices est engrangée dans le Sud par les « *tour operators* » et leurs sous-traitants, les locaux ne recevant que les retombées directes, bien plus modestes. Cette appréciation est cependant à nuancer avec la montée des ONG dans les pays tropicaux et l'accent qu'elles mettent sur le développement local avec les « micro crédits » pour créer leurs propres entreprises touristiques. En Europe les associations locales et des investisseurs locaux tendent à également à se mobiliser pour développer l'offre touristique animalière : comme les « automnales de l'ours à Massat à l'automne 2006 avec la vente de nombreux produits « associés » à l'ours, en été en Ariège également se multiplient les « randonnées » pour connaître la faune, en particulier autour des grands rapaces.

Comme toute activité touristique, le tourisme animalier agit désormais sur les paysages. D'abord et de façon paradoxale, la préservation et la valorisation des animaux permettent de conserver des biotopes qui auraient disparu, soit sous la pression foncière, soit seraient retournés à des friches dégradées. On songe ici aux zones humides des littoraux atlantiques européens, réserves d'oiseaux et aux prairies et forêts d'altitude des Alpes et des Pyrénées. Ensuite, les environs des grands gisements de faune subissent d'importantes modifications. Les voies d'accès sont améliorées, asphaltées ou mises en grand gabarit. L'offre d'hébergements et de commerces croît et se diversifie. Aux abords des grands parcs américains, se développent ainsi des « portes » présentant des caractéristiques urbaines avec des commerces de vêtements, des lieux d'achat de randonnées et de réservation de guides et surtout de grands « *visitors centers* » dotés de grands parkings et de nombreux services aux touristes. Les processus sont moins intenses en Afrique ou en Asie méridionale mais identiques, aboutissant à la création de paysages de transition entourant des espaces maintenus artificiellement « naturels », comme au Siné-Saloum au Sénégal avec des concentrations ponctuelles d'hôtels pour touristes internationaux.

Cependant, de plus en plus, les opérateurs, publics et privés, visent à favoriser des stratégies d'intégration des différents acteurs autour d'un projet bien défini, généralement celui du développement durable. Ainsi dans l'Arctique, zone fragile, où le nombre croissant de touristes s'accompagne de la progression des déchets et des pollutions liés à leur passage, l'organisation non gouvernementale WWF a pris l'initiative de réunir l'ensemble des acteurs – *tours operators*, collectivités territoriales, ONG, chercheurs scientifiques – et de leur faire adopter un partenariat d'ensemble sur la région. Celui-ci a abouti à un code de bonnes pratiques et à la mise en place de projets pilotes du tourisme de nature dans différents sites visant à équilibrer les fréquentations touristiques.

Vivre et se développer avec les animaux : la recherche de nouvelles compatibilités

L'essor actuel du tourisme animalier, pour satisfaisant qu'il paraisse au vu des statistiques de fréquentation et des chiffres d'affaires, soulève néanmoins à moyen terme de redoutables questions d'équilibre avec la dynamique des sociétés.

Dans la plupart des pays, les stratégies de préservation de la faune passent par la création d'espaces réservés, de dispositifs réglementaires et de schémas d'aménagement. Néanmoins, à part quelques exemples comme la réserve du Serengeti en Tanzanie qui s'étend sur 16500 km² et les grands parcs nationaux de l'ouest américain, la plupart de ces réserves sont de taille insuffisante pour maintenir la diversité faunistique et floristique nécessaire à une préservation de qualité. Par exemple, des loups quittent régulièrement le parc de Yellowstone pour s'établir à leurs propres risques en dehors du parc. Dans les Pyrénées, les déplacements des ours sont suivis par GPS et les hommes interviennent pour les reconduire en altitude dès que, dans leurs déplacements, ils frôlent les piémonts habités. En Inde, la pression démographique et agricole est telle que le braconnage et les grignotages illégaux de territoires mis en culture réduisent progressivement ces espaces. Au Rwanda, la guerre civile a remis en cause le fonctionnement des zones réservées aux gorilles de montagne. Les réserves forment en fait des archipels de plus en plus cernés par l'expansion et l'instabilité des activités humaines.

A l'intérieur des réserves, les effets du tourisme sont parfois négatifs pour la faune. Les oiseaux sont parfois dérangés en période de nidification et de couvée. Au Kenya, les singes hurleurs ont changé leurs comportements et sont désormais actifs la nuit. Les ours bruns nord-américains fouillent dans les poubelles et tendent à devenir dépendants des nourritures laissées par les humains et n'étant plus effrayés, adoptent des comportements invasifs et perturbants comme ces ours rôdant dans les banlieues de Denver. Parfois, des animaux sont tués par les voitures circulant dans les réserves comme en Afrique ou bien peuvent être contaminés par les germes

transmis par les visiteurs. Le dérangement et les bruits perturbent les comportements animaux. A priori, on peut penser que l'observation des animaux, objectif fondamental du tourisme animalier, entre en contradiction avec la préservation de ces faunes. Or, dans beaucoup de pays tropicaux, comme au Kenya, en Equateur, en Indonésie, ces recettes touristiques sont essentielles.

De façon générale, les activités écotouristiques tendent à croître plutôt dans le désordre, sans réflexion à longue échéance et sans laisser beaucoup d'initiatives aux acteurs locaux. Les emplois créés sur place demeurent fréquemment peu qualifiants. L'idéal de conservation de la biodiversité souffre souvent de compromis avec les réalités politiques locales comme celles de la remise en cause des périmètres protégés au nom de l'économie, que ce soit en Amérique du nord avec les exploitations pétrolières dont on demande l'extension en Alaska, les routes dont l'ouverture est demandée dans les parcs nationaux ou dans les pays du Sud avec les besoins en terres cultivables. En fait, il existe encore très peu de politiques publiques spécifiques au tourisme animalier et de nature; les lobbys productivistes sont très puissants comme on peut le voir à propos des conflits entre éleveurs et loups dans les Alpes où ils ont obtenu des abattages limités des fauves. Ce type de tourisme est donc encore peu assuré de ses bases politiques et sur le plan de l'exploitation demeure finalement au stade de la cueillette. Or, faute de politiques cohérentes et de protection bien établies, les ressources animalières risquent de s'épuiser assez vite et donc d'anéantir les espoirs qui y sont placés.

Néanmoins, deux exemples intéressants de développement adaptés à la conservation de la faune peuvent être présentés pour nourrir la réflexion sur les effets dynamiques du tourisme animalier.

La première a déjà été évoquée ; il s'agit de l'association pyrénéenne « Pays de l'ours » qui tente de promouvoir un développement durable des territoires en incluant la sauvegarde de l'ours. Un lien fort est affirmé entre les deux démarches en mettant en avant l'identité locale⁵. Il est proposé aux éleveurs et aux acteurs touristiques d'entrer dans une démarche de qualité certifiée par une charte – par exemple le label « broutard » pour les agneaux -. Ils s'engagent à soutenir le plan de réintroduction de l'ours et à ne pas déranger les animaux lors des randonnées qu'ils organisent. En contrepartie, ils bénéficient des effets commerciaux du réseau de l'association comme la communication sur le « pays de l'ours » et la promotion de leurs produits auprès de clientèles « écoconscientes ». Cette démarche n'en est qu'à ses débuts mais offre l'avantage de rompre le front local des « anti-ours » et de faire du tourisme l'un des piliers du développement mais aussi l'un des garants de la sauvegarde du plantigrade.

Au Belize, en Amérique centrale, une expérience est actuellement conduite autour du village de Bermudian Landing⁶. La forêt avoisinante est peuplée de « singes noirs hurleurs ». Un mécène américain a conseillé aux paysans de créer un « sanctuaire » pour les singes, qui en retour leur apporterait également des avantages. Il a demandé aux agriculteurs de laisser des bandes étroites de forêt aux bords de leurs champs respectifs afin qu'ils fournissent de la nourriture aux singes et également qu'elles limitent l'érosion des sols. De même, il a suggéré de laisser intacte la forêt-galerie en bordure des rivières. Environ une centaine de paysans ont accédé à sa demande. Actuellement plus de 1000 singes vivent dans ce sanctuaire mi-forestier mi-cultivé de 50 km². Leur présence abondante et très visible, notamment aux abords des champs et des villages, attire annuellement plus de 6000 touristes, dont près des deux tiers proviennent d'Amérique du nord. La forêt, lieu de reproduction des animaux, demeure alors largement inaccessible aux touristes.

Les villageois servent de guides aux touristes et les plus entreprenants d'entre eux ont créé des restaurants et des hébergements légers. Plusieurs villages des alentours ont suivi cet exemple.

En fait, ces deux exemples semblent montrer qu'aussi longtemps que ce type de tourisme animalier demeure dans des dimensions raisonnables qui n'affectent pas les comportements des singes, il se révèle très positif en associant harmonieusement la préservation du milieu et le

développement local. Dès lors on pourrait en déduire que ce type de tourisme ne produit ses meilleurs résultats que sur des territoires restreints permettant la maîtrise des processus écologiques et économiques.

Conclusion

Il existe dans nos sociétés urbanisées et déconnectées de la nature une demande forte de contact avec le monde animal. Le tourisme constitue indubitablement une voie d'accès à ce besoin. Or son développement désordonné risque, par des impacts environnementaux négatifs, de fragiliser encore plus les faunes sauvages. Il est dès lors indispensable de réguler ce tourisme en effectuant des choix de priorités. A cet égard, les actions territoriales semblent fondamentales, non pas tant uniquement par la définition de périmètres de « sanctuarisation » qu'il faut évidemment élargir mais aussi par la gestion prévisionnelle des territoires de réception de ce tourisme. La formation des touristes, le contrôle de la taille des groupes et la participation active des communautés d'accueil sont impératives. Les choix de différencier clairement les espaces le sont tout autant avec par exemple des territoires inaccessibles et des « clusters » où les touristes peuvent accéder à l'observation. C'est en définitive par l'application de principes rigoureux de codéveloppement avec des objectifs de profit plus limités que pour d'autres types de tourisme, qu'il sera à la fois possible de préserver le « jardin d'Eden » des animaux et d'en faire bénéficier culturellement et économiquement les sociétés humaines.

Notes

¹ X de Planhol, 2004, *Le paysage animal*, p. 423-424

² D. Newsome, R. Dowling, S. Moore, 2005, *Wildlife tourism*, p. 20

³ D. Newsome, R. Dowling, S. Moore, op cit, p. 113-135

⁴ G. Cazes, *Les nouvelles colonies de vacances*, 1992.

⁵ J-B Marsat, 2004, « Les acteurs du tourisme, la gestion et la protection de l'ours dans les Pyrénées centrales », *Recherches Naturalistes en région Centre* », 74, Orléans, p. 133-138.

⁶ GT Miller, 2004, *Living in the environment- Principles, connections and solutions*

Bibliographie

BENHAMMOU, F. (2004) « *Analyse stratégique et territoriale du retour du loup dans les Pyrénées : modalités, réalités et perspectives* » dans La cohabitation hommes/grands prédateurs en France, *Recherches naturalistes en région Centre*, actes du colloque d'Orléans, 14, décembre 2004, p. 11-20.

BLANC, N. (2000) *Les animaux et la ville*, Paris, Odile Jacob, 232 pages.

CAZES, G. (1992) *Les nouvelles colonies de vacances*, Paris, L'Harmattan, 207 pages

MILLER, GT, (2004) *Living in the environment- Principles, connections and solutions*, Thomson Brookes and Cole, 848 pages.

NEWSOME, D, DOWLING, R, MOORE, S, 2005, *Wildlife tourism*, Clevedon, Channel View Publications, 299 pages.

PLANHOL X de. (2004) *Le paysage animal. L'homme et la grande faune: une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 1127 pages.

- Benhammou, F. (2004) « Analyse stratégique et territoriale du retour du loup dans les Pyrénées : modalités, réalités et perspectives » dans *La cohabitation hommes/grands prédateurs en France, Recherches naturalistes en région Centre, actes du colloque d'Orléans, 14, décembre 2004, p. 11-20.*
- Blanc, N. (2000) *Les animaux et la ville*, Paris, Odile Jacob, 232 pages.
- Cazes, G. (1992) *Les nouvelles colonies de vacances*, Paris, L'Harmattan, 207 pages
- Miller, GT, (2004) *Living in the environment- Principles, connections and solutions*, Thomson Brookes and Cole, 848 pages.
- Newsome, D, Dowling, R, Moore, S, 2005, *Wildlife tourism*, Clevedon, Channel View Publications, 299 pages.
- Planhol X de. (2004) *Le paysage animal. L'homme et la grande faune: une zoogéographie historique*, Paris, Fayard, 1127 pages.